

Cancer et Travail



CHIFFRES CLÉS DU CANCER DU SEIN EN FRANCE

- 61 214 nouveaux cas de cancer du sein en 2023 [1]
- 900 000 personnes atteintes
- 12 100 décès annuels enregistrés

1ER CANCER le plus fréquent chez la femme.

[1] Panorama des Cancers en France Institut National du Cancer Edition 2023

CANCER & RETOUR AU TRAVAIL

Une démarche plus inclusive des entreprises :

- **Instaurer un dialogue ouvert** entre l'entreprise et le/la salarié.e pour clarifier les besoins, attentes, capacités et limiter les conséquences sociales de la maladie,
- **Sensibiliser le collectif de travail au maintien en emploi** permet de lever le tabou, de former le collectif à accueillir un salarié longtemps absent,
- **Anticiper la reprise** en proposant un rendez-vous de liaison au salarié pendant son arrêt de travail permet d'évaluer et d'évoquer avec lui des solutions de retour à l'emploi.



Les acteurs du maintien en emploi

- Le médecin traitant et spécialistes
- Les employeurs, encadrants, collectif de travail
- Le médecin conseil de l'Assurance maladie
- Le médecin du travail et son équipe pluridisciplinaire
- La Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- Les associations d'aide et d'accompagnement : Ligue contre le cancer, la Maison Rose ...



Quand solliciter son Service de Prévention et de Santé au Travail :

PENDANT L'ARRÊT DE TRAVAIL

- **Le rendez-vous de liaison** peut être sollicité par l'employeur pour maintenir le lien avec son salarié en arrêt de travail et anticiper la perte d'une activité professionnelle ;
- **La visite de pré reprise** peut être sollicitée par le salarié, elle vise à préparer la reprise et accompagner le salarié à risque de désinsertion professionnelle avec le médecin du travail.



A LA REPRISE DU TRAVAIL

- Aménagement de poste : réorganisation des activités, modification des horaires,
- Mi-temps thérapeutique : reprise du travail à temps partiel pour motif thérapeutique.



Une visite avec le médecin du travail peut être sollicitée à tout moment.

Les équipes pluridisciplinaires du SSTI 33 accompagnent salariés et employeurs à chacune des étapes !

